

# ACTION URGENTE

## ÉGYPTE. SIX JOURNALISTES INJUSTEMENT DÉTENUS SOUMIS À DES ACTES DE TORTURE

Les 28 et 29 septembre 2026, les forces de sécurité égyptiennes ont arrêté six journalistes travaillant pour la plateforme indépendante de vérification des faits *Matsadaash* ; il s'agit de Mohamed Ashraf Abu Emeira, Abdallah Qadry, Islam Barakat, Omar Helal, Mohamed Mahmoud et Mohamed Adel. Après leur arrestation, ils ont été victimes de disparitions forcées pendant cinq à six jours, détenus dans des lieux tenus secrets et privés de tout contact avec leurs familles et leurs avocats. Amnesty International a appris que durant cette période, ces six hommes ont subi des actes de torture et des mauvais traitements entre les mains d'agents des forces de sécurité, dans le but de les contraindre à enregistrer en vidéo des déclarations dans lesquelles ils s'incriminaient. À l'heure où nous rédigeons ce document, Mohamed Ashraf Abu Emeira est incarcéré à la prison du Dixième jour de ramadan, tandis que les cinq autres journalistes sont détenus à la prison de Badr, dans l'attente d'investigations sur des accusations liées au terrorisme et aux « fausses nouvelles » en lien avec leur travail médiatique. Les autorités doivent les libérer immédiatement et sans condition, car ils sont incarcérés uniquement pour avoir fait leur travail de journalistes et exercé leur droit à la liberté d'expression.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

*Procureur de la République - Mohamed Shawky Ayyad*

Courriel : [m.office@ppo.gov.eg](mailto:m.office@ppo.gov.eg)

Fax : +202 2577 4716/ X : @EgyptianPPO

*Monsieur le Procureur,*

*Je souhaite vous faire part de ma vive inquiétude au sujet de la détention arbitraire de six journalistes travaillant pour Matsadaash et des actes de torture qu'ils ont signalés : **Mohamed Ashraf Abu Emeira, Abdallah Qadry, Islam Barakat, Omar Helal, Mohamed Mahmoud et Mohamed Adel**. Après avoir été arrêtés les 28 et 29 septembre 2026, ces journalistes ont été retenus pendant cinq à six jours dans des lieux tenus secrets et les autorités n'ont pas divulgué à leurs familles ni à leurs avocats où ils se trouvaient. Le 4 octobre 2026, ils ont comparu devant le service du procureur général de la sûreté de l'État aux fins d'interrogatoire. Selon un membre de l'équipe de défense, lors de cet interrogatoire, les six journalistes ont déclaré que des membres de l'Agence nationale de sécurité les avaient soumis à des actes de torture et à des mauvais traitements dans les locaux de l'Agence – coups, décharges électriques et menaces de s'en prendre à leurs familles notamment. Tous les six avaient les yeux bandés, et certains avaient les mains menottées dans le dos, lors des interrogatoires menés par l'Agence nationale de sécurité. Ils ont été contraints de lire à haute voix des déclarations rédigées à l'avance dans lesquelles ils s'incriminaient eux-mêmes, devant une caméra. En outre, ils ont été menacés de nouvelles tortures s'ils parlaient à quiconque de ces agissements. Leurs avocats ont demandé au service du procureur d'enquêter sur leur disparition forcée et les actes de torture dont ils ont été victimes, d'interroger les agents responsables de leur arrestation et de leur détention, et de présenter les six journalistes à l'Autorité de médecine légale afin de faire constater leurs blessures. Après les avoir interrogés, le service du procureur général de la sûreté de l'État a ordonné leur placement en détention pour 15 jours dans l'attente des investigations. Leur détention provisoire a été prolongée de 15 jours supplémentaires le 14 octobre 2026.*

*Selon leur avocat, ces six hommes sont accusés d'avoir rejoint un groupe terroriste identifié comme étant les Frères musulmans, de « financement du terrorisme », d'avoir utilisé un compte en ligne pour promouvoir les idées d'un groupe terroriste, ainsi que d'avoir diffusé des « fausses nouvelles et informations ». La charge de « financement du terrorisme » est passible de la peine de mort. Ils ont été interrogés sur le personnel de la*

plateforme, les décisions éditoriales et les méthodes de vérification, ainsi que sur leur parcours personnel et leurs opinions politiques et religieuses. Au cours des interrogatoires, ils ont expliqué que leur travail consistait à vérifier des informations, y compris provenant de sources officielles.

***Je vous prie de libérer ces six journalistes immédiatement et sans condition, et d'abandonner toutes les charges retenues contre eux puisqu'elles découlent uniquement de l'exercice de leur droit à la liberté d'expression et de leur travail médiatique. Dans l'attente de leur libération, je vous demande de veiller à ce qu'ils soient protégés contre la torture et les mauvais traitements, y compris contre des mesures de représailles à leur encontre ou à l'encontre de leur famille pour avoir signalé des violences, à ce qu'ils puissent communiquer régulièrement avec leur famille, consulter un avocat de manière confidentielle, et bénéficier de tous les soins de santé dont ils ont besoin. En outre, je vous prie de faire en sorte que leurs conditions de détention respectent les normes internationales relatives au traitement des prisonniers. Enfin, je vous demande de garantir qu'une enquête rapide, indépendante, impartiale et efficace soit menée sur leurs allégations de torture, de mauvais traitements, et de disparition forcée.***

*Veillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma haute considération.*

## COMPLEMENT D'INFORMATION

Matsadaash est une plateforme égyptienne indépendante qui se consacre à la vérification des faits et au journalisme d'investigation. Son travail consiste notamment à examiner de près les déclarations officielles et à rendre compte de questions d'intérêt public. Par exemple, Matsadaash a vérifié les affirmations officielles concernant [le nombre de personnes réfugiées et migrantes en Égypte](#) et [les déclarations](#) du gouvernement sur les dépenses en matière de santé et d'éducation. En 2023, l'un de ses rédacteurs, Karim Asaad, a été détenu pendant environ deux jours en lien avec un reportage de Matsadaash sur un avion privé saisi en Zambie à son arrivée en provenance d'Égypte. Les six journalistes arrêtés en septembre 2026 composaient l'intégralité de l'équipe éditoriale de la plateforme travaillant en Égypte.

Les forces de sécurité ont arrêté ces journalistes lors d'une série de descentes qui ont débuté tard dans la soirée du 28 septembre 2026 et se sont poursuivies le 29 septembre. Mohamed Ashraf Abu Emeira et Abdallah Qadry ont été interpellés à leur domicile dans le gouvernorat de Guizeh, tandis qu'Islam Barakat et Omar Helal ont été arrêtés à leur domicile, respectivement dans les gouvernorats de Gharbiya et de Port-Saïd. Mohamed Mahmoud et Mohamed Adel ont été interpellés dans les rues du Caire. Au cours des perquisitions à domicile, les membres des forces de sécurité ont saisi des téléphones et des ordinateurs, y compris des appareils appartenant à des proches, sans présenter de mandat d'arrêt ni informer les familles de l'endroit où ils emmenaient les journalistes. Selon un membre de l'équipe de défense, les avocats ont demandé au service du procureur général de la sûreté de l'État d'enregistrer les témoignages des journalistes concernant les actes de torture et les déclarations enregistrées sous la contrainte en tant que plaintes officielles, et d'enquêter sur les circonstances de leurs arrestations et de leurs disparitions forcées. Ils ont également demandé qu'il présente les journalistes à l'Autorité de médecine légale afin de faire constater leurs blessures et traduise en justice les auteurs d'actes de torture. Ils n'ont pas eu de réponse, tandis que le 7 octobre 2026, le parquet a publié un communiqué affirmant que Matsadaash fonctionnait comme un comité médiatique affilié aux Frères musulmans, citant comme preuves les « aveux » d'un journaliste, des virements bancaires et des communications électroniques. Il ajoutait qu'aucune blessure visible n'avait été constatée sur les six journalistes et que les examens médico-légaux effectués sur trois d'entre eux n'avaient révélé aucune blessure ni aucun signe de violence. En [réponse](#), l'Initiative égyptienne pour les droits de la personne (EIPR), dont les avocats représentent les six journalistes, a indiqué que l'accusation avait présenté des contrats de travail légaux et des communications éditoriales courantes comme preuves d'activités criminelles.

À l'heure où nous rédigeons ce document, cinq journalistes sont détenus à la prison de Badr 1, tandis que Mohamed Ashraf Abu Emeira est incarcéré à la prison du Dixième jour de ramadan (aile n° 4). Amnesty International a constaté des conditions de détention cruelles et inhumaines dans les prisons égyptiennes, notamment l'accès insuffisant aux soins de santé, une alimentation et une eau potable insuffisantes, la chaleur excessive en été, des restrictions concernant les visites familiales et des possibilités limitées de faire de l'exercice à l'extérieur des cellules. À la prison de Badr, s'ajoutent une surveillance constante par caméra et un éclairage fluorescent, des fouilles corporelles humiliantes, ainsi que des restrictions sur les supports de lecture et la correspondance. En juin 2024, des dizaines de détenus de Badr 1 ont entamé une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention. Les

autorités ont réagi en prenant des mesures punitives, notamment en transférant des détenus vers des prisons éloignées et en coupant délibérément l'eau et l'électricité. Depuis que les autorités ont annoncé, le 30 septembre 2026, le report d'un an de la mise en œuvre du nouveau Code de procédure pénale, les détenus de tout le pays, y compris ceux de la prison de Badr 1, ont organisé des manifestations et des grèves, leurs espoirs d'être libérés grâce à la réduction des durées de détention provisoire prévue par le nouveau Code ayant été anéantis.

Ces arrestations s'inscrivent dans le cadre d'une répression de longue date à l'encontre des médias indépendants en Égypte. Depuis 2016, les autorités égyptiennes ont resserré leur contrôle sur les médias et des dizaines de journalistes et de professionnel·le·s des médias ont été arrêtés et placés en détention arbitraire, poursuivis pour des accusations de « terrorisme » forgées de toutes pièces et licenciés pour avoir exprimé des opinions critiques. Des descentes ont été menées dans les locaux des médias en ligne indépendants et des centaines de sites Internet ont été bloqués. La législation relative aux médias et à la cybercriminalité adoptée en 2018 a renforcé les pouvoirs des autorités s'agissant de contrôler les contenus médiatiques, de restreindre l'activité des médias et d'imposer des peines de prison pour l'expression en ligne d'opinions. Parmi les personnes détenues arbitrairement figure le journaliste Tawfik Ghanem, arrêté en mai 2021 en raison de ses activités passées dans les médias et incarcéré à la prison de Badr 1, où il est privé de soins de santé adéquats. Après près de cinq ans derrière les barreaux, il a été déféré devant les tribunaux en 2026. L'arrestation des six journalistes de Matsadaash a déclenché des manifestations de solidarité, notamment un sit-in organisé le 3 octobre au Syndicat des journalistes égyptiens pour réclamer leur libération. Deux jours plus tard, le 5 octobre, la journaliste Rasha Azab, qui avait participé au sit-in, a été interrogée au sujet d'une publication sur les réseaux sociaux critiquant le ministère de l'Intérieur, accusée de promouvoir des actes terroristes et libérée sous caution pour un montant de 10 000 livres égyptiennes (164 euros).

**LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : arabe et anglais**

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 16 avril 2027**

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOMS, NOMS ET PRONOMS À UTILISER : Mohamed Ashraf Abu Emeira, Abdallah Qadry, Islam Barakat, Omar Helal, Mohamed Mahmoud et Mohamed Adel (il/ ils)**

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : AU Initiale**